



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E117782

VALABLE JUSQU'AU 14/12/2024

ÉDITÉ LE 20/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/02/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MULHOUSE 2008B171

Siret : 502 429 756 00039

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 4201627 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :

ERGO SV75214776

Assurance Responsabilité Civile :

ERGO SV75214776

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2023

Raison sociale : ENERGIE LIBRE SARL

34 RUE DE LA HARDT  
68950 REININGUE

Téléphone : 06 74 91 61 74

Portable :

Site Internet : www.energielibre-solaire.com

E-mail : energie.libre@live.fr

Responsabilité légale :

HEIDENREICH CEDRIC GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / HEIDENREICH CEDRIC  
GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	04/04/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	15/12/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	29/11/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE  
MAISON DU BATIMENT  
12, ALLEE NATHAN KATZ  
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.